

## AVIS DE PARTICIPATION

Pour être admis à l'assemblée générale du 7 septembre 2020, le présent avis de participation devra être en possession de MITHRA PHARMACEUTICALS SA au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2020**.

La/le soussigné(e) : (compléter)

Domicilié(e)/ayant son siège social à : (compléter)

avise MITHRA PHARMACEUTICALS SA de son intention d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 7 septembre 2020 à 14 h, rue de l'Expansion 57 à 4400 Flémalle (Belgique), soit :

- (i) avec toutes les actions inscrites à son nom au registre des actionnaires de la société à la date d'enregistrement (soit le 24 août 2020 à minuit, heure belge) et avec toutes les actions dématérialisées dont il aura notifié la propriété à la date d'enregistrement (si participation avec un nombre d'actions autre, le mentionner ci-après) ;
- (ii) en sa qualité d'administrateur de la société ;
- (iii) en sa qualité de commissaire de la société.

Fait à ..... , le .....

(Signature(s))